

# CERTIFICAT



ARMATURES

N° **A00/017** RÉV. 25

Attribué à  
**SOCIÉTÉ D'ARMATURES  
SPÉCIALES**

Pour les armatures fabriquées sur le site de  
**CRIQUEBEUF SUR SEINE (27)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'AFCAB, **AFNOR certification** accorde le droit d'usage de la  
marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus,  
dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 254**.



Date de décision : 03/06/2022  
Date de validité : 31/12/2023

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité  
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant  
le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.



Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.


**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-027 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification  – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Armatures**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque  et dans le Référentiel de certification  – **Armatures** – RCC01 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  – **Armatures** et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.



## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SOCIÉTÉ D'ARMATURES SPÉCIALES Parc de la Brèche aux loups F - 27340 CRIQUEBEUF sur SEINE	Guillaume FOUGEREUX Tél : (33)(0)2 35 81 82 81 Fax : (33)(0)2 35 81 80 64 E-mail : <a href="mailto:sas@sasarmatures.com">sas@sasarmatures.com</a>	SOCIÉTÉ D'ARMATURES SPÉCIALES Parc de la Brèche aux loups F - 27340 CRIQUEBEUF sur SEINE



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# PRODUITS CERTIFIÉS


Norme de référence		NF A 35-027
Catégories	Armatures sur catalogue	NON
	Armatures sur plan	OUI
	Armatures Spéciales	OUI
Opérations couvertes	Dressage	Gamme de diamètre : 8 à 16 mm
	Coupe	OUI
	Façonnage	OUI
	Assemblage par soudage	Assemblages de montage en croix et par recouvrement, sans formage après soudage : <i>Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme minimum des diamètres 16 mm, somme maximum des diamètres 56 mm, rapport minimum des diamètres 0,3)</i>
	Formage de panneaux soudés certifiés	NON
Armatures spéciales	Adjonction de dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton	« GRIPTEC » pour les diamètres d'armatures 12 à 40 mm bénéficiant du certificat M02/004. « BARTEC » pour les diamètres d'armatures 12 à 40 mm bénéficiant du certificat M99/002.
	Armatures inoxydables	NON
	Armatures galvanisées	NON



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les armatures conformes à la norme NF A 35-027, qui portent la marque  - **Armatures** délivrée par l'AFCAB :

- ✓ sont conformes aux plans, catalogues et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'armaturier :
  - ▶ Respect des diamètres d'armature, des dimensions et longueurs d'ancrage (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm).
  - ▶ Conformité des diamètres intérieur de cintrage (cf. § 4.5.2 de la norme NF A 35-027).
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments constitutifs des armatures assemblées.
  - ▶ Conformité des quantités d'éléments livrées.
  - ▶ Respect des prescriptions de forme.
- ✓ présentent des caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques conformes aux spécifications définies dans les normes relatives aux aciers pour béton armé constitutifs :
  - ▶ Aciers constitutifs conformes aux normes qui leur sont applicables.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques géométriques et mécaniques au cours du dressage.
  - ▶ Non-altération des caractéristiques mécaniques au cours du soudage.
- ✓ respectent les tolérances dimensionnelles prescrites (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm),
- ✓ résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Armatures** – RCC01 en vigueur,

*L'AFCAB n'a pas pour mission de vérifier les études qui pourraient être réalisées par l'armaturier certifié, qu'elles concernent la constitution du catalogue ou des adaptations plus ou moins importantes des plans.*



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)